

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance du Conseil Municipal

du 7 mars 2022 à 19 H 30

Etaient présents : Mmes S. Ebrard, B. Tapin, MM. J-M. Elter, V. Lecarpentier, C. Coupel, O. Decharme, C. Girault, B. Laviec, J. Razafinarivo, Mmes E. Monnier.

Absente excusée : Mme Vérier.

Secrétaire de séance : Mme MONNIER

I – VALIDATION TRAVAUX AVEC LA SANEF

Madame le maire expose au conseil que les travaux d'élargissement de l'autoroute sont maintenant achevés. Le rétablissement des voiries d'accès doit être formalisé par la signature d'une convention entre la SAPN et la commune. Elle précise que la remise de la voie (Chemin de la Tonnelle) - VC n° 4 fera l'objet d'une inspection contradictoire.

Le conseil autorise le maire à signer la convention de rétablissement de la voie communale n° 4.
Adopté à l'unanimité

II – TARIFICATION DE LA SALLE MUNICIPALE

Madame le maire propose au conseil d'appliquer un nouveau tarif pour la location à la semaine de la salle Laplace (du lundi au dimanche).

Le conseil entérine la location à la semaine de la salle moyennant la somme de 500,00 €. Adopté à l'unanimité

III – TARIFICATION EMPLACEMENT MARCHÉ

Madame le maire propose au conseil d'appliquer une tarification annuelle des emplacements du marché pour les exposants.

Le conseil entérine la location annuelle moyennant 350,00 € par an et par exposant.
Adopté à l'unanimité

IV – DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R.

Madame le maire expose au conseil la nécessité de réaliser des travaux de renforcement de la chaussée du chemin des Guillots. Elle communique le devis de l'entreprise VARIN qui s'établit à la somme de 24 765,00 € H.T. soit 29 718,00 € T.T.C.

Elle précise que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2022.

Elle propose de solliciter une subvention auprès des services de l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Le conseil décide d'engager ces travaux de voirie et d'autoriser le maire à déposer un dossier de demande de subvention.

Adopté à l'unanimité.